



LIVRET D'ACCUEIL

LICENCE STAPS 2

DIRECTION

Directeur de l'UFR STAPS
Cheikh Tidiane WANE
cheikh_tidiane.wane@univ-fcomte.fr

LICENCE STAPS 2ÈME ANNÉE

Directeur adjoint des études &
Référént Licence 2
Cédric ROBERT
cedric.robert@univ-fcomte.fr

Responsable Scolarité
Guillaume MAGRIN
guillaume.magrin@univ-fcomte.fr

Gestionnaire scolarité
Tronc commun
Sylvie VERNEREY
sylvie.vernerey@univ-fcomte.fr

RÉGIMES SPÉCIAUX

Référént Régimes spéciaux
Guillaume MAGRIN
guillaume.magrin@univ-fcomte.fr

SERVICE INFORMATIQUE

Fabrice MUSSY
Eric TALFER
usports-informatique@univ-fcomte.fr

SPÉCIALITÉ SPORTIVE

Référént Spécialité sportive
Arnaud HUMBEY
arnaud.humbey@univ-fcomte.fr

Gestionnaire scolarité
Rémi HUMBERT
remi.humbert@univ-fcomte.fr

SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Référént Université/UFR STAPS
Patrick DECIMO
patrick.decimo@univ-fcomte.fr

Gestionnaire scolarité
Athénaïs DE MURCIA
athenais.de_murcia@univ-fcomte.fr

ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES SANTÉ

- Responsable Licence 2 & 3
Yoann GARNIER
yoan.garnier@univ-fcomte.fr
- Responsable Master 1
Philippe GIMENEZ
philippe.gimenez@univ-fcomte.fr
- Responsable Master 2
Fabienne MOUGIN-GUILLAUME
fabienne.mougin-guillaume@univ-fcomte.fr

ENTRAINEMENT SPORTIF

- Responsable Licence 2 & 3
Florian LAMBERT
florian.lambert@univ-fcomte.fr
- Responsable Master 1
Célia RUFFINO
celia.ruffino@univ-fcomte.fr
- Responsable Master 2
Sidney GROSPRÊTRE
sidney.grospretre@univ-fcomte.fr

MANAGEMENT DU SPORT

- Responsable Licence 2
Sandra SEYSSEL
sandra.seyssel@univ-fcomte.fr
- Responsable de la Licence 3
Frédéric GUYON
frederick.guyon@univ-fcomte.fr
- Responsable Master 1
Tristan CABAUD
tristan.cabaud@univ-fcomte.fr
- Responsable Master 2
Sébastien HAISSAT
sebastien.haissat@univ-fcomte.fr

ÉDUCATION MOTRICITÉ

- Responsable Licence 2 & 3
Frédéric SIMON
frederic.simon@univ-fcomte.fr

ERGONOMIE DU SPORT ET PERFORMANCE MOTRICE

- Responsable Licence 2 & 3
Nicolas GUEUGNEAU
nicolas.gueugneau@univ-fcomte.fr

INTERVENTION SOCIALE

- Responsable Licence professionnelle
Jean-Luc TINCHANT
jean-luc.tinchant@univ-fcomte.fr

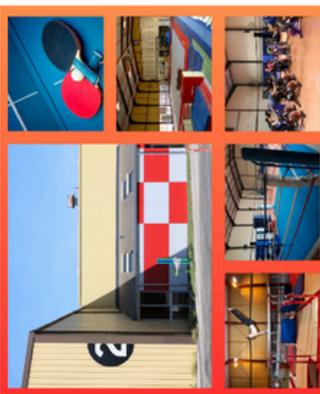
- Maison Campus Sports**
- Campus Sports (SUAPS)
 - Association sportive universitaire de Franche-Comté - ASUFC
 - Ligue Sport universitaire de Bourgogne Franche-Comté
 - Service commun d'action sociale et culturelle - SCASC



- Bâtiment 1**
- BDE STAPS Bisontin
 - Cafétéria des étudiants
 - Service Audiovisuel - Cellule vidéo
 - AMPHI STAPS
 - Accueil
 - Direction
 - Services administratifs : Scolarité, Communication, Ressources humaines, Financier, Patrimoine
 - Salles des enseignants
 - Salles de cours 201 à 207



- Bâtiment 2**
- Salle de gymnastique
 - Salle Jean-Marc Mormeck (petite halle)



- Bâtiment 3**
- Salle informatique libre-accès
 - Espace de co-working étudiant
 - Salles de cours : 302, 1301, 1302
 - Laboratoire Culture, sport, santé, société - C3S



- Bâtiment 4**
- Salle de combat
 - Salle sports co
 - Salle de danse
 - Salle de musculation
 - Bureaux du Laboratoire Culture, sport, santé, société - C3S
 - Salle informatique A
 - Salle de cours B



- Bâtiment 5**
- Pôle d'initiation à la métrologie sportive - PIMS
 - Halle sports co
 - Salle d'escalade
 - Salles de cours TD1 et TD2
 - Halle d'athlétisme



- Installations sportives extérieures**
- Piste d'athlétisme
 - Terrain de Rugby
 - Paraworkout / Parkour
 - Terrains de Tennis
 - Terrain de Hattrick



- En partenariat avec le CROUS :**
- Parcours de Disc golf
 - Terrain de Beach volley
 - Terrain de Street Work Out





Campus de la Bouloie

UFR Sciences et techniques (ST)

A : Amphithéâtre A
B : Amphithéâtres Croiset, Duffieux, Jacquemain

UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPEG)

C : Amphithéâtre Fourier

Centre Régional des Œuvres universitaires et Scolaires (CROUS)

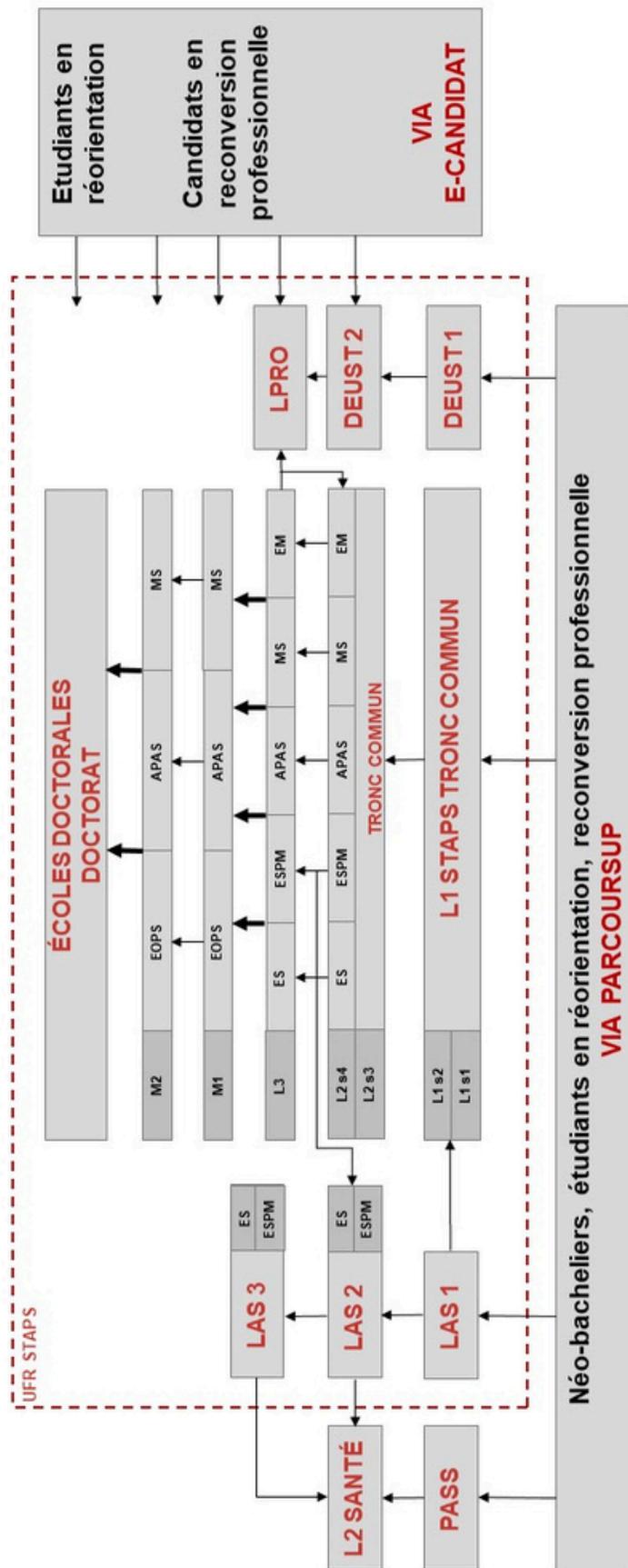
D : Restaurant Universitaire (RU)

Université

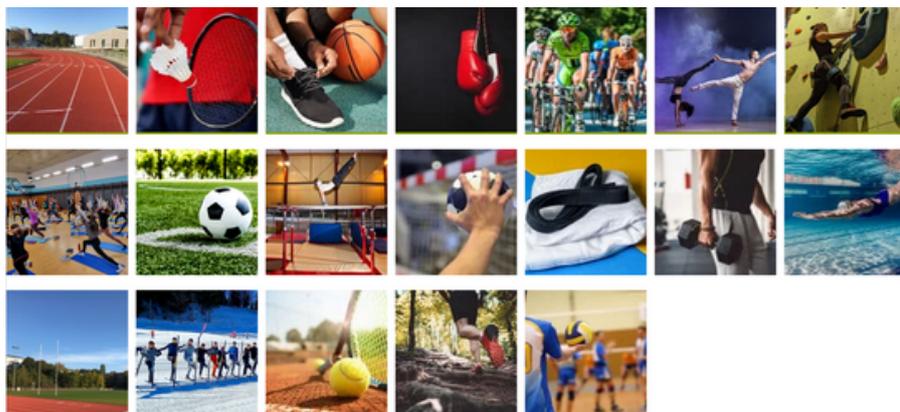
E : Maison des étudiants



SCHÉMA DES ÉTUDES



- Légende :**
- PASS : Parcours accès santé spécifique
 - LAS : Licence accès santé
 - ES : Entraînement sportif
 - ESPM : Ergonomie du sport et performance motrice
 - APAS : Activités physiques adaptées, santé
 - MS : Management du sport
 - EM : Education et motricité
 - DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques



Contacts Spécialités sportives :

- Directeur adjoint Spécialités sportives :
Arnaud HUMBEY
arnaud.humbey@univ-fcomte.fr
- Gestionnaire Service Scolarité :
Rémi HUMBERT
remi.humbert@univ-fcomte.fr

Votre choix de spécialité est important. Il vous engage pour l'année complète.

Certaines spécialités sportives sont conventionnées* avec les ligues sportives pour favoriser l'insertion professionnelle sur le marché de l'entraînement sportif, à condition notamment :

- d'avoir suivi la même spécialité sportive sur les 3 années de Licence,
- de choisir en fin de semestre 3 la licence Entraînement sportif

Contact : Responsable de la Licence ES : Florian LAMBERT, florian.lambert@univ-fcomte.fr

• Spécialités ouvertes :

- Danse
- Trail
- Boxe
- Escalade
- Fitness
- Football
- Handball
- Natation
- Ski de fond

Accès carte pro :

- Athlétisme piste
- Badminton
- Basketball
- Cyclisme
- Musculation/Haltéropholie
- Gymnastique
- Judo
- Rugby
- Tennis
- Volley-ball

L2 STAPS : TRONC COMMUN & SEMESTRE 3

UE31

Pratiques physiques et Sciences de la vie et de la santé

UE32

Pratiques physiques et Sciences humaines et sociales

UE33

Outils de communication et professionnalisation

UE34

Connaissance, encadrement et pratique des APSA

UE35

Connaissance et pratique des APSA

EC1 : Biomécanique

EC2 : Physiologie

EC1 : Histoire

EC2 : Sociologie

EC3 : Sciences de l'éducation

EC1 : Anglais

EC2 : PPP et mention spécifique

EC3 : Transition socio-écologique

EC1 : APSA d'approfondissement Spécialité

EC2 : APSA 9 - Jeux sportifs

EC1 : APSA 10 - APPN (3 stages)

EC2 : APSA 11 - Activités gymnique ou artistiques 2

EC3 : APSA 12 - Activités physiques de la forme

1/ Activer en 4 étapes son ENT - Espace numérique de travail

Portail destiné aux étudiants de l'Université de Franche-Comté :

- Se rendre à l'adresse : <http://ent-1.univ-fcomte.fr/>
- Dans "Aide à la connexion", onglet "Activer", cliquez sur "Etudiants".
- Munissez-vous de votre numéro INE. Cochez la case concernant la charte informatique avant de vous identifier.
- Vous êtes à présent reconnu. Pensez à noter votre identifiant. (initiale du prénom + 7 premières lettres de votre nom).

A cette étape vous êtes invité à créer un mot de passe sécurisé (Exemple : qsd456+) :

- 8 caractères
- Ne pas retrouver une partie du nom, du prénom ni de la date de naissance
- Au moins un caractère spécial : !#\$%&()*+-./:;<=>@[\\]_{|}
- Au moins 2 chiffres (mais pas que des chiffres)
- Au moins une lettre

Vous avez désormais votre identifiant (login) et votre mot de passe pour accéder à l'ENT. Conservez-les précieusement.

Consulter les onglets de l'ENT

UFR STAPS : : annonces propres à l'UPFR des sports + ADE, le logiciel des emplois du temps.

Accueil : annonces de l'Université de Franche-Comté.

Pédagogie : accès notamment à Moodle et à ADE, le logiciel des emplois du temps.

Bureau : accès à votre webmail étudiant et à l'annuaire universitaire.

Ma scolarité : accès à toutes les informations liées à votre inscription à l'UFC (notes).

Documentation : accès notamment au catalogue en ligne des Bibliothèques Universitaires. Consultation de son compte lecteur sur BU sciences STAPS. Possibilité de réservation.

Assistance : vous rencontrez un problème avec votre ENT, déposez un « ticket » ou consultez le « tableau de bord ».

2/ Consulter votre emploi du temps sur ADE

Consultez votre emploi du temps via le lien suivant : <http://ade.univ-fcomte.fr/directPlanning.html>

Procédure : sélectionner Groupe étudiants / UFR STAPS / Licence STAPS 2 / Date.

3/ Explorer MOODLE, plateforme pédagogique

Depuis l'ENT, dans l'onglet "Pédagogie", rubrique "Moodle", inscrivez-vous aux cours correspondants aux UE.

4/ Installer microsoft office 365 gratuit

Microsoft Office 365, intègre Word, Excel, PowerPoint, OneNote, et Microsoft Teams nécessaire pour vos cours en visio.

Se rendre à l'adresse : <https://www.microsoft.com/fr-fr/education/products/office>

Le règlement complet concernant les modalités de contrôle des connaissances – M3C sera en ligne sur le site de l'Université de Franche-Comté.

Résumé des points essentiels :

1/ Assiduité :

L'assiduité aux TP et TD est obligatoire. Pour votre réussite, la présence aux CM est indispensable.

2/ Évaluation des connaissances :

L'évaluation des connaissances résulte des épreuves de contrôle continu intégral.

Le contrôle continu intégral (CCI) comprend des épreuves pratiques, écrites et/ou orales, organisées dans les périodes d'enseignement.

L'UFR STAPS ne fournit pas les copies d'examen.

3/ Validation des UE et des EC

Les UE et les EC sont définitivement acquis dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Les UE de chaque semestre sont compensables entre-elles à la condition d'obtenir une moyenne d'UE supérieure ou égale à 8/20.

Les semestres 3 et 4 sont compensables entre-eux pour valider l'année.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS LIBRES – UEL

Les UEL sont des enseignements que vous pouvez suivre en plus des UE de votre formation, sur des créneaux conciliables avec votre emploi du temps personnel. Elles permettent l'octroi d'un bonus de maximum 0.20 sur la moyenne du semestre.

Chaque UEL ne peut être suivie qu'une seule fois dans votre parcours d'étudiant. Elles permettront surtout de valoriser votre cursus et mettre en avant une ou plusieurs compétences spécifiques hors parcours.

Plus d'infos : consulter votre ENT, rubrique Unités d'enseignement libres.

• Absence

Les absences doivent être justifiées par un document officiel dans un délai de 3 jours ouvrés. Ce dernier débute à partir de la première heure de cours manqué.

Si l'absence concerne un contrôle continu, le justificatif sera également transmis à l'enseignant.

Les motifs acceptés sont :

- pour raison de maladie (un certificat médical, arrêt de travail doit être transmis à la scolarité)
- par une obligation imposée par une autorité publique investie d'une mission de service public (la convocation ou sa photocopie doit être fournie la scolarité). Par exemple, l'examen du permis de conduire
- par un motif familial impérieux (un certificat de décès peut être transmis à la scolarité)
- en cas de force majeure appréciée par le directeur de composante

Vous pourrez faire parvenir le justificatif à la scolarité par les moyens suivant :

- le déposer à l'accueil de l'UFR STAPS
- le déposer dans la boîte aux lettres située au 1er étage du bâtiment 1
- par mail à : usports-scolarite@univ-fcomte.fr
- par la poste au plus tard 3 jours ouvrables après le début de l'absence, cachet de la poste faisant foi

Vous indiquerez votre nom, votre promotion et votre groupe en haut à gauche de tout document transmis.

Dans le cas d'absence prévisible (rendez-vous médicaux, emploi,...), merci d'en informer le service Scolarité dès que possible.

• Dispense de sport

Toute dispense de sport doit être justifiée par un certificat médical. Il sera déposé soit dans la boîte au premier étage du bâtiment 1, soit envoyé par la poste (cachet de la poste faisant foi), soit transmis par mail à la personne de la scolarité qui gère votre diplôme. Ce certificat devra nous parvenir au plus tard 3 jours ouvrables après le début de l'absence.

Vous indiquerez votre nom, votre promotion et votre groupe en haut à gauche.

Les blessés ne sont pas dispensés de cours et devront présenter une copie de la dispense à l'enseignant.

• Accident du travail

Pour tout accident qui surviendrait pendant les cours (blessure) vous devez remplir une déclaration d'accident auprès du service Scolarité dans les 48 heures pour une éventuelle prise en charge des soins. Pour enregistrer la demande et la transmettre à la CPAM, l'étudiant devra transmettre au service scolarité le certificat médical initial établi par le médecin ou les urgences.

Contact :

athenais.de_murcia@univ-fcomte.fr ou 03 81 66 67 99

guillaume.magrin@univ-fcomte.fr ou 03 81 66 66 79

• Ouverture de l'accueil (Bât. 1, 1er étage)

L'accueil de l'UFR STAPS est ouvert du Lundi au Vendredi de 7h45-12h30 et 13h30-16h.

Ces horaires seront aménagés lors des vacances scolaires et en période exceptionnelle.

Contacts : Service Scolarité

usports-scolarite@univ-fcomte.fr

Tél. 03 81 66 67 99

Sportif de haut niveau, Pour raison de santé, Autres régimes spécial d'études.

Le RSE permet à certains étudiants, notamment ceux qui sont salariés, en Service Civique, ou ceux ayant un statut spécifique ou des contraintes particulières, de bénéficier d'aménagements dans le déroulement de leurs études.



- **Sportif de haut niveau**

Être athlète de haut niveau à l'UFR STAPS vous permet de bénéficier d'un régime spécial d'études : dispense d'assiduité, régime long d'études ou choix des groupes de travail.

Ce statut s'adresse aux athlètes de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles et les sportifs de très bon niveau.

Consultez le site internet, rubrique Sportif de haut niveau :

<http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu617/rentree-2024-2025/regime-special-d-etudes-19735.html>

Contact : Référent Sportif de haut niveau UFC/UFR STAPS

Patrick DECIMO

patrick.decimo@univ-fcomte.fr

- **Pour raison de santé**

Le principe consiste à vous permettre de concilier le déroulement de vos études avec des besoins spécifiques liés à votre santé (handicap, troubles invalidant).

Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS-Campus Santé) est à votre écoute. Présent sur trois sites: Besançon, Belfort et Montbéliard. Il est constitué d'une équipe de médecins, d'infirmières et d'une diététicienne complétée par une psychologue à Besançon.

Consultez le site internet, rubrique Régime spécial d'études pour raisons de santé sur le site internet :

<http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu617/rentree-2024-2025/regime-special-d-etudes-19735.html>

Contact : [SUMPPS - Campus Santé](#)

- **Autres régime spécial d'études**

Salarié, Entrepreneur, Mandat électif, Mandat associatif, Femme enceinte, Chargé de famille, Engagé dans plusieurs cursus, A besoin particulier.

Consultez le site internet, rubrique Autre régime spécial d'études pour le semestre 1 et 2 sur le site internet :

<http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu617/rentree-2024-2025/regime-special-d-etudes-19735.html>

Contact : Service scolarité

usports-scolarite@univ-fcomte.fr

Tél. 03 81 66 67 99





Un acteur majeur dans la réussite de vos études.

Le Learning Centre vous accompagne tout au long de votre cursus et vous propose de la documentation : livres, revues, ouvrages, bases de données, encyclopédies et un fonds loisirs.

Plus d'infos :

<https://bu.univ-fcomte.fr/bibliotheques/learning-centre-claude-oytana/>

<https://www.facebook.com/BUSciencesSportBesancon>

MÉDECINE PRÉVENTIVE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Service de Santé Étudiante SSE

Le Service de Santé Étudiante - SSE est présent sur trois sites : Besançon, Belfort et Montbéliard. Il est constitué d'une équipe de médecins, d'infirmières et d'une diététicienne complétée par une psychologue à Besançon.

Il propose gratuitement des soins d'urgence, une mise à jour des vaccinations, des renseignements individuels d'ordre médicosocial, des consultations en matière de diététique, de contraception, de prévention des infections sexuellement transmissibles, de handicap. Il est possible de rencontrer une psychologue sur rendez-vous et en toute discrétion.

Il met également en place des actions de prévention sur des sujets divers (tabac, alcool, sida...) et organise des collectes de sang avec l'Établissement français du sang (EFS) et des formations de sauveteur secouriste du travail.

Contacts :

Service de Santé Étudiante SSE Besançon

03 81 66 61 30

sumpps@univ-fcomte.fr

Service de Santé Étudiante SSE Montbéliard

03 81 99 47 38 / 07 85 64 01 60

sumpps-montbeliard@univ-fcomte.fr

Dispositif SOS - Signalement, Orientation, Suivi
Plateforme de signalement et cellule dédiée
au recueil des signalements et à l'écoute des victimes.

Vise trois objectifs :

- Libérer la parole des victimes et les accompagner, grâce à un dispositif connu, impartial, non jugeant et garant de la confidentialité
- Améliorer le traitement des situations en assurant une réponse rapide appropriée et proportionnée
- Analyser et comprendre les faits pour renforcer notre politique de prévention

Pour atteindre ces objectifs, le dispositif SOS repose sur les principes suivants :

- Il s'agit d'un dispositif commun aux étudiants, personnels et plus largement à tout usager de l'université
- Les personnes concernées peuvent être victimes ou témoins
- Le signalement concerne toute situation de violence (violence sexuelle et sexiste, harcèlement, discrimination, ...)

Animatrice de la cellule SOS

Isabelle JACQUES

Plus d'info : sos.univ-fcomte.fr

Document officiel européen qui décrit précisément le cursus universitaire et des compétences acquises pendant la durée des études.

Il permet de mieux faire comprendre le contenu et la valeur du diplôme auprès des recruteurs, des services de l'emploi et des établissements d'enseignement supérieur partout en Europe.

Il est délivré gratuitement et automatiquement à tous les étudiants de l'UFC.

Le supplément au diplôme se compose de huit parties dont une concerne votre parcours individuel. Vous pouvez y faire figurer toutes les expériences réalisées pendant vos années d'études universitaires.

Vous pouvez compléter personnellement votre supplément au diplôme.

Il suffit de saisir votre parcours individuel via l'espace numérique de travail (ENT), onglet "ma scolarité".

Ce document est valable dans toute l'Union européenne. Il est parfois intitulé "annexe descriptive au diplôme".

Il a été créé conjointement par la commission européenne, le conseil de l'Europe et l'UNESCO pour améliorer la reconnaissance académique et professionnelle des qualifications.

Plus d'infos : <http://www.univ-fcomte.fr/le-supplement-au-diplome#.XVZtfEfgqpo>



PIX

PIX est un certificat national qui atteste de vos compétences numériques.

Ces compétences sont indispensables pour la poursuite d'études supérieures réussies. En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP, PIX évalue les compétences numériques sur 8 niveaux et 5 grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évalueront les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

La préparation et la certification sont intégrées aux UE13 ou 23 de la Licence 1. Il est également possible de passer la certification en candidat libre sur demande auprès du responsable.

Contact :

Référent PIX UFR STAPS : Vincent PESEUX, vincent.peseux@univ-fcomte.fr

Plus d'infos : [Plateforme PIX](#)

Campus Sports vous propose un complément de pratiques sportives tout au long de votre cursus universitaire. Vous pouvez pratiquer pour votre plaisir, votre bien être et vous perfectionner. Un planning de 40 activités est proposé tout au long de la semaine. L'accès à l'ensemble des activités est gratuit.

Pour participer aux activités proposées par Campus Sports, vous devez obligatoirement vous inscrire chaque semaine sur les cours auxquels vous voulez participer : <https://applications.univ-fcomte.fr/CampusSports/>

Vous avez également la possibilité de choisir des Unités d'Enseignement Libre bonifiées dans votre cursus : maximum 0.2 point sur votre moyenne générale du semestre (Inscriptions en ligne au semestre).

Plus d'infos : http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu616/1.0-campus_sports_accueil-14451.html

Contact :

Tél : 03 81 66 63 62

campus-sports@univ-fcomte.fr



ASSOCIATION SPORTIVE UNIVERSITAIRE DE FRANCHE-COMTÉ

L'ASUFC a pour objectif de promouvoir et d'organiser la pratique du sport en compétition universitaire. Elle complète l'action de Campus Sports pour tous les étudiants de l'université de Franche-Comté désireux de s'investir dans la compétition, qu'il s'agisse de sport collectif (football, rugby, volley, handball) ou individuel (gymnastique, escalade).

Les étudiants inscrits sont licenciés de la Fédération française de sport universitaire (FFSU) et participent aux compétitions qu'elle organise. Celles-ci ont généralement lieu le jeudi après-midi. Pour préparer ces compétitions, l'association sportive propose des entraînements le jeudi après-midi et en soirée. Elle indemnise les étudiants pour les frais de déplacement liés aux compétitions universitaires FFSU.

Contact :

asufc25@gmail.com



LIGUE RÉGIONALE DU SPORT UNIVERSITAIRE

Sa mission : organiser et développer la pratique sportive de compétition pour l'ensemble des étudiants du territoire Bourgogne-Franche-Comté.

La Ligue vous accueille et vous propose de participer à ses compétitions universitaires dans 40 pratiques sportives.

Contact :

Tél : 03 81 66 61 16

besancon@sport-u.com

Les étudiants de l'université de l'UFR STAPS ont l'opportunité de suivre une partie de leur cursus à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange ou de faire un stage à l'international.

Les destinations proposées sont :

- Belgique
- Brésil
- Bulgarie
- Canada
- Colombie
- Espagne
- États-Unis
- Irlande
- Italie
- Japon
- Liban
- République tchèque
- Roumanie

Contact : usports-international@univ-fcomte.fr

Plus d'infos : consultez la rubrique International sur le site de l'université de Franche-Comté.



BDE STAPS BISON TIN BUREAU DES ÉTUDIANTS

15

Le BDE STAPS Bisontin est l'association étudiante des STAPS de Besançon. L'association a pour objet d'animer la vie étudiante, représenter et défendre les droits des étudiants dans la filière STAPS.

Le BDE cherche à développer la cohésion en s'assurant de la transmission de l'identité propre aux STAPS, notamment les chants, danses et traditions héritées des générations précédentes.

Tout au long de l'année, le BDE va mettre en place des projets variés pour permettre aux étudiants de se rencontrer, de s'amuser, de profiter de moments de détente ou de se sensibiliser à des causes plus larges.

Retrouvez votre BDE sur les réseaux :



BDE STAPS Bisontin



@bdestapsbesac



Bdestapbisontin



bde.stapsbesac



bde.besancon@gmail.com



B'IAPAS

B'IAPAS

Notre association représente tous les étudiants de la filière Activité Physique Adaptée et Santé (APAS). Notre but est de développer des activités sportives pour différents publics en situation de handicap. Nous agissons au sein de l'UPFR des Sports mais aussi avec divers organismes handicap, sport ou santé : l'ADAPEI, CHU de Besançon, le Comité Départemental du Sport Adapté, le Comité Régional Handisport...

Nous mettons en place les actions suivantes :

- ◆ Tournoi de basket fauteuil
- ◆ Tournoi de torball
- ◆ Journée Nationale du Sport et du Handicap
- ◆ Raid Handi'Fort
- ◆ Journée Sport Adapté

- ◆ Téléthon
- ◆ Opération Brioches de l'Adapei
- ◆ Opération Octobre Rose
- ◆ Sensibilisation auprès des collégiens



Mail : besac_initiatives.apas@yahoo.fr

Retrouvez votre B'IAPAS sur les réseaux :



Biapas Besançon



@B_iapas



@biapas_25



contact.biapas@gmail.com



Biapas Besançon



@B_iapas



CONTACTS

UFR STAPS

31 rue de l'Épître
25 000 BESANÇON Cedex

Tél. 03 81 66 67 99

u-sports@univ-fcomte.fr

SUIVEZ-NOUS



www.u-sports.univ-fcomte.fr



<https://www.facebook.com/UFRSTAPSBESANCON>



@ufrstaps



